Fiche préconisation





Principe Mars 2018

L'eau est une ressource dont les consommations doivent être suivies et diminuées dans la mesure du possible. En effet, au même titre que pour les énergies, les réserves d'eau ont tendance à se réduire et donc dans le même temps les prix augmentent (+56% depuis 2008). Le but de cette fiche est de lister les principaux organes permettant de réduire les consommations d'eau. Les principes sont simples et les retours sur investissement sont généralement rapides.

Détails techniques

Aérateur : Ces éléments s'installent sur les robinets. Ils permettent de mélanger de l'air à l'eau sous pression en sortie. Le débit d'eau est ainsi réduit jusqu'à 50% de sa valeur initiale. La mise en place est très simple puisqu'il suffit de visser le mousseur ou de le fixer à l'extrémité du robinet. Selon l'utilisation du point d'eau (lavabo ou évier), le débit de sortie est à ajuster.





Chasse d'eau double débit: Ce type d'installation permet d'économiser sensiblement les consommations des WC. Le principe est de disposer de deux débits pour la chasse d'eau (généralement 3 ou 6 litres) ce qui permet de limiter le flux d'eau. Il existe également des chasses d'eau « Start/Stop ». Un autre moyen de réduire l'eau évacuée à chaque activation est de placer un sac « éco-WC » d'eau remplie dans le réservoir. Ce procédé permet de réduire le volume d'eau à chaque remplissage.



Pomme de douche faible débit : Les débits des pommes de douches sont parfois trop importants, souvent 15 L/min. Certains systèmes permettent de réduire les débits entre 7 et 10 litres par minutes sans pour autant diminuer le confort. Le gain dépend directement du nombre d'utilisateurs et du temps de puisage.



Presto: Dans certains cas, même si le débit est adapté, le point d'eau génère des pertes à cause d'un temps d'utilisation trop long. Des robinets à temporisation existent pour pallier ce problème. Ils permettent, grâce à une pression, de délivrer un débit pendant un temps défini et de supprimer les oublis.



Réducteur de pression : Certains bâtiments sont alimentés avec une pression trop élevée (supérieure à 3 bars) dans les canalisations. Des réducteurs de pression peuvent alors être installés en aval du compteur afin de rétablir une pression correcte. Cela réduit également le débit à l'ouverture des robinets et engendre ainsi des économies d'eau. Ces réducteurs sont parfois déjà installés. Il suffit alors de les régler en interne.



Elément financiers

Selon la technologie employée, le coût des appareils est variable. A titre indicatif, la liste ci-dessous précise les tarifs couramment constatés (fourniture seule).

- Aérateur : 3 €/unité
- Chasse d'eau double débit : à partir de 25 €/unité
- Pomme de douche faible débit : environ 20 €/unité
- Presto : entre 30 € et 60 €/unité
- Réducteur de pression : entre 30 € et 50 €/unité

La pose d'aérateurs et de pommes de douche dans les bâtiments tertiaires est éligible aux CEE sous conditions (voir fiche BAT-EQ-133).